

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendus dans les dépôts - - 5 cents la copie

13^{ME} ANNÉE, No 672.—SAMEDI, 20 MARS 1897

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



NICOLAS DELYANNIS
Premier-Ministre de Grèce



BUOVITCH-PACHA
Gouverneur de Crète



SCÈNES CANADIENNES.—Camp de chasseurs au Lac Mégantic. (Photo. F.-X. Vachon)

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 20 MARS 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par L. Ledieu.—Zig-Zag, par R. Le Fort.—Heureuse méprise (avec gravures), par J. Lemaire.—A travers Rome, par Firmin Picard.—Au lac Mégantic, par F. P.—Poésie : Chant Grégorien à N.-D. de Lourdes, par E. W. Buron.—Sympathie, par G.-P. L.—L'union Franco-Canadienne, par Jules Saint-Elme.—Mme Dansereau, par F. Picard.—Feu le lieutenant-colonel Massicotte, par E.-Z. Massicotte.—M. Dufresne.—Petite poste en famille.—Théâtres.—Autour de la cuisine.—Jeu scientifique.—Le billard.—Pots de pensées.—Choses et autres.—La peste aux Indes.—Feuilletons ; La veuve du garde ; Un drame au Labrador, par le Dr Eugène Dick.

GRAVURES.—Portraits : Mme A. Dansereau ; M. J.-M. Dufresne ; M. le lieutenant-colonel Massicotte ; M. Delyannis ; Buovitch-Pacha.—Les événements de Crête : Panorama de la Canée.—Exposition de 1900 (Paris) : Projet définitif du petit Palais des Champs-Élysées.—Scènes canadiennes : Camp de chasseurs au lac Mégantic.—La peste aux Indes : Un affamé ; Pêcheurs faisant des offrandes à leurs dieux.—Portraits des membres de l'Union Franco-Canadienne.—Gravure du feuilleton.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Le monde a les yeux tournés en ce moment du côté de l'Orient, vers un petit pays qui semblait vouloir se faire oublier après avoir été si célèbre autrefois.

Athènes, Grèce, Crête, Macédoine, nous entendons prononcer tous les jours ces noms qui éveillent des souvenirs lointains et nous rappellent nos années de collège, alors que nous étudions l'histoire de ce peuple grec qui a laissé une empreinte si forte dans la vieille Europe.

Et en apprenant que la Grèce s'agite, prend les armes et se dispose à se battre sur terre ou sur mer, il nous semble voir surgir tout à coup de leurs tombes les héros de Salamine et des Thermopyles, et s'élançant dans une lutte gigantesque pour défendre leur patrie menacée.

La situation est grave et vraiment singulière.

Une petite île, la Crête, grecque de mœurs, de religion et de langue, depuis près de trois mille ans, mais devenue possession turque par suite des hasards de la guerre, veut secouer le joug du Sultan et redevenir

grecque. Elle veut reconquérir son indépendance et c'est au nom de l'humanité, de la foi et de la patrie que la Grèce lui prête main forte.

C'est la révolte, mais la révolte justifiée par le besoin de liberté, et quel que soit le nombre de leurs ennemis, ils n'hésitent pas, se souvenant qu'un millier de leurs ancêtres, combattant aussi pour la liberté, triomphèrent d'un million de Perses.

C'est toujours un grand spectacle que la lutte d'un peuple qui combat pour une cause aussi sainte que celle de l'affranchissement, mais quand il s'agit d'une nation qui a autrefois ébloui le monde par sa supériorité dans les lettres et les arts, l'intérêt redouble et c'est ce qui explique les marques de sympathie que lui ont données les autres peuples.

Je dis "les peuples," car il n'en est pas ainsi des gouvernements.

Les nations européennes armées jusqu'aux dents, outillées pour la guerre toujours imminente, se surveillent mutuellement et il suffirait d'une attaque d'épilepsie politique de Guillaume, d'une sottise de Humbert, ou d'un grognement de l'ours du nord pour mettre le feu aux poudres et jeter des millions d'hommes les uns contre les autres.

Si cela arrivait, on assisterait à une boucherie telle que les guerres passées sembleraient avoir été des jeux d'enfants.

Dieu veuille nous épargner pareille aventure.

** On vient de juger, à Montréal, une cause qui a son importance par l'enseignement qu'elle comporte.

Le demandeur réclamait du défendeur une somme de cent cinquante dollars, qu'il lui avait prêtée trois ans environ auparavant.

La réclamation était juste, le défendeur ne le niait en aucune façon, mais il se refusait à payer les intérêts réclamés, comme étant excessifs. Ces intérêts s'élevaient à \$5,980, c'est à-dire à plus de quinze cent pour cent, cinq dollars par jour.

Si monstrueuse que puisse paraître cette réclamation, le juge a été forcé, de par la loi, à rendre jugement contre le débiteur.

Cette cause a fait sensation, et l'on demande la passation d'une loi contre les usuriers, afin de mettre un terme à cet état de choses, mais, pour ma part, je ne crois guère à l'efficacité d'une loi que l'on peut toujours tourner facilement.

En France, aux termes de la loi du 3 septembre 1807, art. 4 : "Tout individu qui sera prévenu de se livrer habituellement à l'usure (ce qui fait rentrer l'usure dans la catégorie des délits successifs) sera traduit devant le tribunal correctionnel, et, en ce cas, condamné à une amende qui ne pourra excéder la moitié des capitaux qu'il aura prêtés à usure."

Cette loi est bien formelle et, cependant, on fait de l'usure en France, comme au Canada, bien que d'une manière moins générale, parce que le pays est très riche, et moins cyniquement, par crainte du code.

Un fils de famille veut-il emprunter de l'argent d'un de ces industriels, celui-ci lui vend, par exemple, pour vingt-cinq mille francs de marchandises, du bois, de la toile, n'importe quoi, et reçoit en paiement des billets à trois ou six mois. Aussitôt l'acheteur (ou plutôt l'emprunteur) revend la marchandise à son vendeur (lisez usurier) pour cinq mille francs qu'il reçoit comptant, mais les billets restent entre les mains du juif.

Il en résulte donc que le jeune homme a reçu cinq mille francs pour vingt-cinq mille.

C'est une transaction commerciale, ou du moins cela en a toutes les apparences, et la loi n'y peut rien trouver de répréhensible.

Je ne vois pas trop comment on pourrait se débarrasser des usuriers.

** Une autre plaie qu'il faudrait bien faire cesser aussi, — mais la chose me paraît bien difficile — c'est la manie qu'ont certaines jeunes filles Canadiennes-françaises, d'affecter de ne parler qu'anglais, entre elles, alors que l'on voit les jeunes anglaises bien élevées

parler français aux canadiennes et anglais avec leurs compagnes anglaises.

Vous me direz peut-être que ce travers n'est dû qu'à un défaut de développement d'intelligence : c'est possible, mais la chose n'en est pas moins regrettable, car on peut aussi vraisemblablement l'attribuer à un manque d'éducation trop marqué.

On comprend que dans un pays où personne ne parle la langue de gens nouvellement émigrés, ces individus en arrivent parfois, au bout d'un grand nombre d'années, sinon à oublier, du moins à ne plus parler la langue maternelle, mais ici, ce n'est pas la même chose.

La langue française est, au Canada, et surtout dans notre province, un héritage de famille, conservé avec amour, que l'on peut parler tous les jours et que l'on doit garder avec un soin jaloux.

Que diriez-vous d'une jeune fille qui, rencontrant sa mère, ne la saluerait pas, ne la regarderait pas et qui même la renierait ?

Eh bien, il en est exactement de même de la petite sotte qui renie sa langue ou semble la dédaigner. C'est insensé et de bien mauvais goût.

J'ai de nombreux amis anglais, mais j'ai toujours remarqué qu'ils s'efforcent de me parler en français, pendant que je m'ingénie à leur répondre en anglais, un *very broken english*, comme vous le savez, mais je suis d'avis que l'on doit en agir ainsi, autant que possible, par politesse d'abord et, de plus, pour recueillir le fruit d'un exercice utile.

Quand deux Canadiennes-françaises parlent anglais ensemble, ce n'est évidemment pas pour se perfectionner dans cette langue, puisqu'elles la connaissent aussi mal l'une que l'autre et qu'elles ne peuvent se reprendre et il en résulte que c'est bien par manque de... tout ce que vous voudrez et d'autres choses encore.

** Les journaux annoncent très gravement et avec une sorte de componction vraiment comique que le vin est proscrié de la table du président des États-Unis.

Il y a quelques jours, le président et la présidente ont offert à leurs proches parents, un dîner dont le menu très élaboré ne contenait comme breuvage que de l'eau minérale gazeuse.

En France, on dirait que c'est un moyen comme un autre de faire sentir à ses proches parents que leur présence n'est aucunement recherchée, et que s'ils reviennent, on les remettra encore au régime de l'eau minérale gazeuse.

Et pour bien faire comprendre que le vin ne paraîtra jamais sur la table de la Maison-Blanche, on ajoute que même pendant la campagne électorale, malgré le "nombre" et la "distinction" (*sic*) des hôtes qui venaient visiter son mari et apprécier la cuisine du major, jamais un verre de vin n'apparut... si ce n'est peut-être dans la sauce de quelque plum-pudding.

Les Canadiens n'ont pas si fous
De se quitter sans prendre un coup.

** Dernièrement, à propos de la mort de la femme du pasteur Beecher, plusieurs journaux, peu renseignés, ont confondu avec Mme Beecher Stowe, sa belle sœur, et ont fait remourir l'auteur de la *Case de l'oncle Tom*.

Mme Beecher, qui vient de s'éteindre, était la femme du fameux prédicant américain qui fit tant parler de lui par le procès Tilton, où furent révélés des faits très peu édifiants, et dont il vaut mieux ne pas parler ici.

Cependant, ce nom de Beecher que l'on vient de revoir au sujet du décès de la veuve du clergyman, a naturellement rappelé à tout le monde le livre charmant, dans lequel l'auteur a raconté, avec tant de cœur, les souffrances, la résignation et la bonté d'un pauvre esclave nègre, et en a fait le plus éloquent réquisitoire qui ait été écrit contre la cruauté des maîtres implacables, propriétaires de nègres.

On ne lit plus guère aujourd'hui, la *Case de l'oncle Tom*, et l'on s'explique un peu cela par le fait que le

but de l'écrivain était surtout d'attirer l'attention de ses compatriotes sur le triste sort des malheureux noirs et de les engager à porter un remède à leurs maux. Ce fut surtout une œuvre d'actualité.

Le succès dépassa son attente, car le livre paru en 1852, fut bientôt tiré à des millions d'exemplaires et traduit dans toutes les langues. On le lut partout, à la ville et au village, dans la maison du pauvre, comme dans l'hôtel du financier, et le nom de Mme Beecher-Stowe fut bientôt connu du monde entier.

Plus heureuse que bien d'autres défenseurs de nobles causes, elle a assisté au triomphe de ses idées, à l'abolition de l'esclavage, et son nom a été béni par des milliers et des milliers d'êtres dont elle avait si bien plaidé la cause.

On a bien raisonné et déraisonné sur cette question, mais aujourd'hui que le temps a fait son œuvre, apaisé les haines et refroidi les esprits, il n'est personne qui n'admette que la disparition de l'esclavage est un bienfait.

. Il fait froid ce soir ; le vent pleure aux fenêtres, la neige du toit s'abat dans la rue et remonte aux lucarnes des maisons ; il fait une poudrière des mieux réussies et, tout en me demandant comment je vais finir ma causerie, je regarde mon feu qui flambe joyeusement, un de ces bons feux de houille comme Faucher les aime, comme nous les aimons tous.

Ce feu est vraiment gai et je plains les pauvres qui n'en ont pas.

Et puis je me mets à réfléchir et je me souviens que cette année même, on pourra célébrer le septième anniversaire de la découverte du charbon.

Eh quoi ! direz-vous, on n'a donc pas toujours brûlé du charbon ?

Non, et il n'y a même pas bien longtemps que son usage est devenu aussi général qu'il l'est actuellement.

Les Chinois l'ont bien employé depuis près de mille ans, avant notre ère, mais l'Europe ne l'a connu que bien plus tard, et on le voit signalé pour la première fois, à Newcastle-sur-le-Tyne, en 1066, l'année même de la conquête de l'Angleterre par les Français-Normands.

Ce n'est cependant pas cette date qui est adoptée comme celle de la découverte du charbon ou houille, en Europe.

Cette année (1197), dit Renier, le vieux chroniqueur, de la terre noire, propre à faire du feu, fut trouvée dans beaucoup de localités du pays liégeois, (Belgique).

On ne s'en servit pas cependant aussi vite que nous pourrions le croire, car on fut longtemps d'avis que le charbon offrait des dangers pour la salubrité publique. En 1305 les gens de métiers de Londres se mettant à l'enfer à s'en servir, la noblesse et la haute bourgeoisie s'alarmèrent et, après une enquête conduite de telle façon qu'elle fut défavorable à la houille, le roi Edouard Ier promulgua un statut punissant de peines sévères quiconque introduirait celle-ci dans les villes.

En France, bien plus tard encore, 1691, la Sorbonne, (la docte Sorbonne !) l'ayant dénoncée comme possédant une action délétère, Henri IV en défendit l'usage même aux forgerons. Il est juste de dire cependant que cet édit fut rapporté un peu plus tard.

Jusqu'à la moitié du siècle dernier, les Parisiens continuèrent à prétendre qu'il occasionnait des maladies de poitrine, nuisait à la blancheur du teint et jaunissait le linge.

On est bien revenu aujourd'hui de tous ces préjugés et comme le dit un écrivain français, Pasquier, " si la gloire se mesurait aux services rendus, quel anniversaire serait plus digne d'être célébré que ce centième centenaire de la houille, cette mère nourricière de toutes nos grandes industries, ce pain de l'industrie."

C'est bien vrai, mais la houille commence à avoir un rude concurrent.

Vieille houille, profite de ton règne, car la jeune électricité va bientôt culbuter ton trône.



La *Semaine Religieuse*, de Montréal, constate, avec sa haute autorité et sa compétence en la matière, combien l'éducation des jeunes personnes laisse à désirer.

Il ne suffit pas, dit fort bien la *Semaine Religieuse*, qu'une jeune fille, pour devenir bonne épouse, bonne mère, connaisse uniquement le chant, la musique et la broderie ! Il faut encore qu'elle connaisse, par elle-même, pratiquement, tous les détails des travaux que requiert le bon fonctionnement du royaume familial.

Il faut donc habituer de bonne heure la jeune fille à s'occuper elle-même de tous les travaux domestiques, qu'elle voie par elle-même le nettoyage de la maison, la préparation des aliments, le blanchissage du linge, le soin de la garde-robe, l'entretien des meubles.

Il serait très utile de voir les grands pensionnats, et autres, annexer à leurs cours une école ménagère complète, où l'on enseignerait tout ce qui a trait à l'économie et aux travaux domestiques.

Cela existe en Europe, et nous l'avons souvent demandé pour nos jeunes filles.

La *Semaine Religieuse* obtiendra-t-elle ce qu'elle demande, et brisera-t-elle cette suprême force d'inertie que les couvents opposent à toute innovation nécessaire et utile ?

Singulière chose que la loi, en certains cas !

Voyez et oyez :

La loi ordonne la révision des listes électorales à certaines époques nettement indiquées. D'honorables juges se trouvent parmi les personnes chargées de revoir ces listes. Tout se fait donc aux termes et au vœu de la loi.

Oui, mais !...

Quelqu'un, tout à fait le plus quelconque qu'il vous plaira, se voit poussé par un avocat à demander à des juges collègues de ceux dont nous parlons plus haut, d'interdire à ceux-ci de reviser quoi que ce soit : les juges exécutant la justice sont forcés par la loi, paraît-il, d'ordonner aux juges exécutant la révision des listes électorales de laisser là ce travail de révision. Ce que les juges exécutant la dite révision s'empres- sent, bien entendu, de ne pas exécuter du tout !

C'est bien beau, la loi !

Dans le même ordre d'idées, on se rappelle encore l'éclat de rire qui accueillit ces braves juges de paix libérant des prisonniers dangereux, dit-on, et que de vrais juges—les juges de paix étant un peu... beaucoup des juges pour rire !—n'avaient pas voulu libérer. Il paraît que ces juges de paix, tout en n'ayant aucunement le droit de se mêler de la chose jugée par des juges qui s'y entendent, ont cependant le droit... là ! comment voulez-vous qu'on arrange cela ?—Ils ont le droit tout en n'ayant aucun droit !

Que c'est beau, la loi !...

Tous les ans, avec la régularité d'un timbre d'horloge qui ne sonnerait qu'une fois par an, se renouvelle à la Chambre des Députés de France un fait qui semble passer inaperçu—mais dont les conséquences seront bien graves.—Tous les ans, à l'époque de la discussion des budgets, dès qu'on arrive au budget des cultes, il se trouve un être quelconque, traître à son pays et à sa Foi, proposant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le rappel de l'ambassadeur au Vatican, et tout ce qui découle de cette séparation. La chambre a rejeté cette proposition par trois cent vingt-trois voix contre cent cinquante-deux. Cent cinquante-deux !... C'est énorme ! que de chemin parcouru depuis la grande Révolution—depuis la Restauration—depuis la révolution de 1848—depuis la chute de Napoléon III !...

Et les idées les plus destructives finissent par faire leur chemin, quand elles sont présentées avec persévérance ; la petite pelote de neige devient avalanche, et ruine tout sur son passage !

Les inondations ont détruit toutes les récoltes en Espagne : les animaux de ferme y meurent de faim. Dans la province de Ciudad-Real, la récolte des olives a manqué ; les pauvres paysans n'ont donc pu faire d'argent, et beaucoup, depuis l'automne, n'ont pas mangé un petit morceau de viande, n'ont même plus vu de pain. La famine se fait sentir : bien des pauvres ne peuvent se soutenir qu'en mangeant des glands. Tous ceux qui le peuvent, émigrent.

Gageons que les grosses banques qui ont souscrit pour les sales hindous, ne trouveront pas un maravedis pour les nôtres d'Espagne ! Car ce sont nos frères : par la langue, par la religion, par l'origine.

La grippe dont était atteint notre collaborateur Firmin Picard, le met en tel état à la pensée des pauvres veuves et orphelins des pompiers morts en octobre dernier rue Saint-Pierre, qu'il nous prie de le remplacer auprès de nos aimables lectrices, de nos bienveillants lecteurs, et de leur demander de réclamer à l'Hôtel-de-Ville de Montréal toute somme qu'ils auraient souscrite en faveur de ces pauvres veuves.

C'est, en effet une indignité sans nom, un crime que les lois devraient punir, que de retenir ainsi d'une manière presque frauduleuse, l'argent souscrit pour une infortune si intéressante !

Cet argent pourrait être très utilement envoyé aux bureaux de *La Presse*, ce journal ayant eu le tact et l'honnêteté de ne pas confier à l'Hôtel-de-Ville ce qu'il avait réuni lui-même de souscriptions.

Dans tous les cas, chaque souscripteur devrait écrire une lettre forçant l'Hôtel-de-Ville à payer les pauvres veuves et orphelins — ou le menaçant de poursuites devant les tribunaux.

Mon Dieu ! quelle pourriture, que ce gâchis municipal ! des gens qui dilapident honteusement le trésor public pour accorder des deux cent mille dollars aux riches, dans l'affaire connue sous le nom d' " Affaire de la rue Notre-Dame Est " : tandis que ces mêmes repus, refusent quelques malheureux mille dollars pour ces ouvriers... tenez, mes chers amis les ouvriers, dussé-je y passer comme vous, je dois bien vous dire que vous êtes de fières... bêtes ! Elire des gens qui se fichent en plein de vous, et les élire toujours, toujours !... Vrai, il faudrait vous voter, à tous, une... botte de foin ! Car ce n'est pas permis, d'user d'autant de bêtise ! Et l'on se demande qui, de vous ou de vos élus, a raison : vous, de vous faire passer pour les plus naïfs qui existent sous la calotte des cieux ; ou eux, de vous prendre pour tels ? Et dire qu'il ne vous plaît pas de comprendre !

On maltraite les vôtres : voyez ces pauvres veuves des pompiers ! On se fiche de vous carrément, publiquement, vous dites toujours : *Amen* !—Ils ont raison, tenez, de se moquer de vous : vous le méritiez bien !

Dieu sait combien j'aime les ouvriers ! Mais Dieu sait aussi combien je déteste ces gens qui n'ont ni caractère, ni volonté, ni rien !

Rodolphe Le Fort

Le souvenir des morts, c'est la présence dans l'absence.—LACORDAIRE.

Celui qui achète les mauvais journaux est aussi coupable que celui qui fait la courte-échelle à un voleur.

Le devoir sans sacrifice n'est pas un devoir : ce n'est tout au plus qu'une vulgaire satisfaction.—FIRMIN PICARD.

Renier



— VEUX-TU DU CAFÉ, ROGER ?

HEUREUSE MÉPRISE

— Veux-tu du café, Roger ?

— Merci, ma tante ; vous savez bien que je ne fume plus.

Mme Fougerolle affermit par un geste familier ses lunettes d'or sur son nez, et posa son éternel tricot sur une table à portée de sa main.

Indices précurseurs d'une mercuriale un peu prolongée.

— Mon cher enfant, fit la vieille dame, il est permis d'être distrait ; tu es attaché aux Affaires Etrangères, tu travailles beaucoup pour obtenir de l'avancement dans " la carrière " ; partant, tu es excusable jusqu'à un certain point de demeurer souvent préoccupé, absorbé même. Cependant il ne faut rien exagérer, fussent les meilleures choses, et je te vois avec un grand déplaisir devenir absolument insociable. Cela est d'autant plus fâcheux, que tu es en âge de te marier ; tu n'y ressens, m'as-tu dit, aucune répugnance, bien loin de là. Or je crois avoir trouvé une jeune fille qui, à tous égards, réunit les qualités désirables pour devenir la compagne de ta vie.

— En vérité, ma tante ? Et quel est cet oiseau rare ?

— Un fort joli oiseau, mon enfant ; et nous aurons bientôt, j'espère, à remercier la Providence de nous l'avoir fait dénicher.

— Voilà un signalement un peu vague, ma bonne tante.

— Ah ! ah ! nous ne sommes plus distrait maintenant ; ce sujet nous intéresse. Allons, je ne veux pas te faire languir. Tu vas prendre, ce soir, à la gare du Nord, le train de Calais ; j'ai écrit sur ce papier l'adresse de M. Durand, le père de ta future ; ne va pas l'égarer, suivant ta déplorable habitude. On t'attend ; tu seras reçu par de braves gens sans cérémonies, et on ne fera aucune allusion à l'objet de ta visite. Au bout de quelques jours, si la jeune fille te convient, tu feras ta demande ; tout me porte à croire qu'elle sera favorablement accueillie. Alors tu me préviendras, et et je réglerai avec la famille de ta fiancée les derniers détails, qui demandent un esprit plus rassis que le tien. Tout cela te convient-il ?

— Je crois bien ! Que vous êtes bonne, ma tante !

— Il faut bien que je remplace tes pauvres parents, puisque le bon Dieu les a rappelés à lui.

Et l'excellente femme essuya une larme furtive.

Le soir même, Roger Fougerolle, rêvant de la fiancée inconnue, prenait son billet pour Calais, passait sur le quai... et s'installait tranquillement dans

le train d'Ostende, où il se mit à songer de plus belle à son bonheur probable.

A la frontière belge, il était profondément endormi ; et comme sa malle ne l'avait point suivi dans son erreur, on ne réclama pas sa présence dans la salle de visite des bagages.

Quand il se réveilla de ce somme prolongé, le train stoppait en gare d'Ostende.

Un employé murmura, avec un fort accent de terroir, des paroles à peu près inintelligibles, concernant les " voyageurs pour Londres par Douvres."

— Je n'en suis pas, moi, du paquebot Calais-Douvres, murmura Roger à part lui ; et je n'ai aucune envie, aujourd'hui, d'aller en Angleterre. Diantre ! qu'ai je fait de l'adresse de M. Durand ?

Il fouilla toutes ses poches, les retourna fiévreusement, et ne trouva rien.

— Charmant ! fit-il avec humeur ; comment vais-je faire ! Ma foi, ma tante m'a dit que mon futur beau-père était " aussi connu que considéré dans la ville " ; si ses concitoyens ont pour lui un degré d'estime

raisonnable, je trouverai bien quelqu'un qui m'indiquera sa demeure.

Il descendit de wagon, et, choisissant dans la foule des commissionnaires en blouse blanche qui persécutaient les arrivants de leurs offres de service, il en avisa un dont la figure lui sembla plus intelligente.

— Mon ami, connaissez-vous M. Durand, un très riche propriétaire de la ville, qui habite tout près de la mer ? J'ai égaré son adresse, mais je sais que sa villa est située près du Casino.

— M. Durand ? répondit l'homme, ça est une fois le marchand de *velocipettes* ; il demeure rampe Christine, numéro 13, savez-vous.

— Tiens, pensa Roger, c'est un commissionnaire belge.

Puis tout haut, en donnant une pièce de monnaie à son interlocuteur :

— Merci, mon ami. Voici mon bulletin de bagages, vous porterez ma malle à la villa de M. Durand, c'est chez lui que je descends.

Il y avait en effet un M. Durand, 13, rampe Christine, chose médiocrement surprenante, attendu le nombre incalculable de créatures humaines portant ce nom si répandu.

Ce Durand-là était un commerçant d'une scrupuleuse probité, doué en outre d'un caractère doux et jovial, un tantinet prudhomme, possédant une femme excellente et une fille jolie à miracle, revêtue de toutes les qualités paternelles et maternelles, sans compter les siennes propres.

Dans ce paisible intérieur on attendait, comme un événement important, l'arrivée de Barnabé Papineau, le fils du représentant de la maison de commerce à Paris.

Papineau père était un vieil ami de vingt ans, presque un associé. Sa fortune, considérable, égalait celle des Durand ; son rejeton passait pour un garçon rangé et travailleur, et ma foi, qui sait ? peut-être y avait-il en lui un mari pour Geneviève.

Barnabé, sans préciser de date, avait annoncé sa venue imminente ; tout était prêt pour le recevoir. Aussi quand la bonne, précédant Roger, dit en ouvrant la porte du salon où la famille était réunie : " Monsieur, c'est un monsieur de Paris que Monsieur attend," sur-le-champ l'excellent Durand se précipita dans les bras de Fougerolle en s'écriant :

— Mon jeune ami, que je suis heureux de vous voir ! Nous vous attendions. Ma femme... ma fille Geneviève... Voici le fils de mon vieil ami.

— Ma tante ne m'avait point dit qu'il avait connu mon père, songea Roger. Elle est charmante, mademoiselle Geneviève !

La journée se passa dans des démonstrations de



cordialité incroyables. On visita la ville, le port, la plage. Roger continuait à se croire, de la meilleure foi du monde, à Calais, prenant les soldats belges pour des douaniers et s'étonnant un peu du "patois" incompréhensible des Boulonnais.

Le soir venu, il semblait à tout le monde que l'on s'était toujours connu ; et Mlle Geneviève éprouvait déjà une sympathie prononcée pour ce beau garçon souriant, spirituel et bon.

Mais à minuit on entendit un violent coup de sonnette, et la petite bonne accourut d'un air effaré annoncer à son maître qu'un monsieur, prétendant se nommer Barnabé Papineau, demandait à lui parler.

M. Durand faillit tomber de son haut.

Quand il se reprit :

—Janneke, prononça-t-il, c'est un chevalier d'industrie. Evidemment il aura appris à Paris que le fils de mon correspondant devait venir ici, et il aura comploté de se faire passer pour lui, afin de nous escroquer. Mais il va voir à qui il a affaire. Janneke, faites-le entrer.

—S'il vous plaît, monsieur, faites attention. Ça est un homme de mauvaise figure, savez-vous ; je ne sais pas le regarder sans avoir peur.

—C'est bien. Il trouvera à qui parler."

Barnabé entra, rougeaud et gauche, d'allure embarrassée, long et sec ; son physique ingrat ne plaidait point en sa faveur.

"Mon cher M. Durand, je vous demande pardon de me présenter chez vous si tard ; mais mon père, M. Papineau..."

—Alors vous affirmez vous nommer Barnabé Papineau ?

—Mais sans doute, je...

—Croyez-moi, malheureux égaré, renoncez à cette prétention.

—Comment ! renoncer ! Que voulez-vous dire ?

—Vous jouissez d'un toupet exorbitant ; mais vous jouez de malheur, Barnabé est ici.

—Barnabé !!!

—Ah ! vous constatez maintenant l'insuccès de votre criminelle tentative. Voyons, mon ami, je n'attaque pas votre probité ; vous avez voulu m'escroquer, je trouve cela tout naturel, c'est-à-dire... Enfin je vais vous donner un bon conseil : fuyez, et sachez-moi gré de ne pas vous remettre entre les mains de la gendarmerie pour subir la sévérité des lois.

—Par exemple, c'est trop fort ! Si vous ne voulez pas me recevoir, dites-le-moi ; mais je trouve ce procédé hideux ! M'accuser..."

—Je vous le répète, déplorable faussaire, allez-vous-en, ou je serai forcé de livrer votre tête au glaive du commissaire de police.

—Comment ! vous voulez ma tête, à présent ! Ah bien ! ah bien ! Mais misérable vieillard, je ne veux pas qualifier votre conduite, elle est révoltante !

Barnabé criait du haut de sa tête, au point qu'attirés par le vacarme, Roger, Mme Durand et Geneviève arrivèrent, doutant si le feu était à la maison.

—Ah ! vous venez fort à propos pour confondre ce misérable imposteur, mon jeune ami. Ne prétend-il pas être Barnabé Papineau ?

—Eh bien ! demanda Roger ingénument, qui vous fait croire qu'il ne se nomme pas ainsi ?

—Mais puisque c'est vous, Barnabé...

—Moi, jamais de la vie !

—Vous n'êtes pas Barnabé Papineau !

M. Durand s'éroula dans un fauteuil, hébété de stupeur.

—Nullement. Je me nomme Roger Fougerolle, et...

—Mais alors que venez-vous faire ici !

Comme bien on pense, l'explication fut courte et facile. Chacun reprit son personnage normal, et l'imposteur involontaire écrivit quelques jours après à sa tante pour lui annoncer triomphalement l'heureuse issue de sa dernière distraction, la priant de venir "régler avec la famille de la future les derniers détails du mariage de son neveu avec Mlle Durand, — point celle de Calais."

(Extrait de la *Revue Mame*). JACQUES LEMAIRE.

A TRAVERS ROME

Voir gravures, p. 697

TEMPLE DE CASTOR ET POLLUX

Sur le forum, toujours en allant vers le Capitole, on voit les ruines du temple de Castor et Pollux, temple de l'amitié.

Les Romains déifiaient tout bon comme tout mauvais sentiment.

La mythologie dit que Castor et Pollux étaient frères jumeaux et qu'ils s'aimèrent toujours tendrement. Ils étaient fils de Jupiter, le père des dieux, et de Léda. Castor fut tué dans l'expédition des Argonautes, lorsque ceux-ci, montés sur le navire *Argo*, partirent à la conquête de la Toison d'or, en Colchide, sous la conduite de Jason. Castor et Pollux furent placés par maître Jupin dans le ciel sous la forme d'un groupe d'étoiles appelé : Constellation des Gémeaux.

ARC DE TITUS

Titus avait pris Jérusalem vers 79. Suivant la prophétie du Christ, il n'avait laissé qu'un monceau de ruines de ce qui avait été le temple de Salomon, le temple indestructible, d'après les Juifs. La nation des déicides fut dispersée, et, dès ce moment, ne constitua plus jamais, nulle part, un peuple. En vain, dans cette dernière moitié du XIXe siècle, un laquais, devenu baron par son or, crut, l'imbécile ! pouvoir faire mentir la parole de l'Homme-Dieu ; ses avances au Sultan pour le rachat de la ville de Jérusalem furent repoussées avec mépris ; et sa seconde tentative, de réunir ses congénères, dans une province qu'il avait achetée au Brésil, n'aboutit qu'au plus misérable fiasco !

Titus ramena avec lui tous les guerriers juifs ; il apportait aussi, de cette expédition, le plus riche butin qui se pût rêver.

Les honneurs du triomphe lui furent accordés. Selon la coutume, les captifs précédaient le char du triomphateur. Ils avaient été vêtus avec une telle magnificence, et si diversement, que cela empêchait de voir la tristesse de leurs visages, dit un auteur contemporain.

Le triomphe prenait fin : c'est à ce moment que le chef des ennemis fut mis à mort. Il se nommait Simon, fils de Gioras. Traîné corde au cou, battu de verges, il fut exécuté dans le grand marché.

Pour éterniser ce triomphe, on éleva, à l'extrémité de la *Voie Sacrée*, du côté du forum, l'arc de Titus, qui subsiste encore. Rien de saisissant comme la vue de cet arc, sous lequel jamais Juif ne passera ! On y voit encore, sculptés sous la voûte, en relief, le chandelier aux sept branches, la table des pains de proposition et les trompettes du jubilé, portés par les soldats romains avec les autres dépouilles des vaincus.

Détail qui fait méditer : les Juifs esclaves furent eux-mêmes employés aux travaux de construction de cet arc, et nombreux furent ceux qui y périrent sous les coups, la fatigue ou les accidents !

Simon Picard

AU LAC MÉGANTIC

(Voir gravure)

Quel plaisir, parfois, l'hiver, de se rendre au loin, dans le Nord, dans l'Est ou dans l'Ouest de la province de Québec : province immense, puisqu'elle a soixante et onze mille milles carrés en plus que la France, avec une population d'un million et demi d'habitants, tandis que la France, plus petite, en a trente-huit millions.

Tout le monde sait que nul pays sur la terre n'est plus pittoresque que notre jolie province de Québec ; et nulle part, il n'y a autant de lacs et de cours d'eaux.

Toutes ces nappes d'eau, l'été, offrent le plaisir de la pêche, toujours fructueuse : car elles sont des plus poissonneuses. L'hiver, rien d'agréable comme la chasse, surtout que beaucoup de ces lacs tout près des forêts ou dans les forêts.

Voyez, nos deux braves chasseurs, dans cette clairière, devant leur maison de bois ronds. Ont-ils l'air heureux !

Leur chasse a été abondante : sur des souches, à notre gauche, je vois des perdrix, des écureuils, des lièvres blancs appuyés ; à l'avant-plan, rangés en tisons, tous corps de petits animaux dans le genre de la belette ; aux côtés de la maison, de magnifiques orignaux ; enfin, je vous dis que cela fait venir les giques de chevreuil à la bouche ! — F. P.

LA FAMIME AUX INDES



UN AFFAMÉ



BOMBAY. — PÊCHEURS FAISANT DES OFFRANDES A LEURS DIEUX



POESIE

CHANT GRÉGORIEN A N.-D. DE LOURDES

Dédié à ma cousine Albertine G...

*C'était dans un grand monastère
Au sein d'une sombre forêt :
Le vent d'automne dévorait
Avec un fracas de tonnerre
L'espace qui semblait rugir ;
La foudre hurlant, la tempête
Avec une fureur de bête
Empêchait les morts de dormir.*

*Psalmes de Dieu que j'entendis là-bas !
Sainte harmonie, éveillé dans mon âme
Les purs élans qu'un soir tu m'inspiras
Lorsque j'allai prier à Notre-Dame.
Quand la vie est un lourd fardeau qui pèse,
Quand, comme un poids sur mon front impuissant,
Je porte au cœur quelque remords pesant
Dans de longs jours d'ennuis et de malaise,
Oh ! qu'il est doux de sentir, un moment,
Rentrer au cœur le parfum de la vie !
Et qu'il est doux d'endormir son tourment
A cette pure et céleste harmonie.*

*Il est minuit et dans chaque cellule
L'homme de Dieu rêve que son cœur brûle
D'un saint amour parmi les séraphins,
Loin de la terre et loin de ses chagrins,
Quand tout-à-coup, aussi triste qu'un glas,
Le son perçant d'une cloche qu'on sonne
Se fait entendre à travers le fracas
De l'ouragan et du vent qui résonne.
Tel, par ma foi, qu'un grand cri de hibou
Poussé, la nuit, au fond de la montagne,
Jette l'effroi dans les bois, la campagne,
Et fait trembler l'abeille en son trou.
Or c'est l'appel au bon religieux :
L'entendez-vous qui vaillamment se lève ?
La nuit est froide et le vent rend trileux...
Mais c'est pour Dieu qu'il laisse là son rêve.
Et puis déjà l'on entend sur les dalles
Tomber le pas du vieil abbé prieur
Qui, surpassant ses frères en ferveur
Autant qu'en âge, arrive vers les stalles
A chaque nuit, l'hiver comme l'été,
Toujours plus tôt que sa communauté,*

*Drapés de blanc ils sont dans la pénombre
Rangés au chœur de la chapelle sombre.
Entendez-les murmurer ce doux chant...
Et méditez ! ô vous, monde méchant !
Ah ! méditer devant cette harmonie :
Moi, malheureux qui cherche dans la vie
A m'enivrer d'un plaisir passager,
Moi qui m'entrais comme d'un grand danger
Quand Dieu m'invitait à quelque sacrifice...
Moi méditer : c'est doubler mon supplice !
Pourtant ce sont des hommes comme nous,
Ces moines qui, fuyant ainsi le monde,
S'en vont là-bas dépenser, à genoux
Le souffle ardent de leur âme féconde.
Ils ont du cœur comme nous en avons,
Et de l'amour les douces passions
Jadis, eût-être ont enchanté leur âme.
Aujourd'hui même il se peut qu'une flamme,
Autrefois vive et pure, ait pu survivre
Dessous la cendre à l'ombre de l'autel...
Et vous voyez loin du monde réel
Ces exilés qu'un fol amour enivre.*

*Sainte harmonie ! ô langage du ciel !
O doux accords, que de paix dans vos pauses !
Et que d'amour dans vos accents moroses !
A vous entendre on croit à l'Éternel.
Votre musique, ô héros de souffrance :
Ton harmonie, ô Grégoire le Grand,
C'est le murmure intime et suppléant,
C'est le sanglot de la douleur immense
Que souffre l'âme en sa triste prison !
Cette harmonie amoureuse et plaintive :
Mais c'est la voix de l'âme, la captive ;
De ses douleurs l'éternelle chanson !*

*C'était dans un grand monastère
Au sein d'une sombre forêt :
Le vent d'automne dévorait
Avec un fracas de tonnerre
L'espace qui semblait rugir ;
La foudre hurlant, la tempête
Avec une fureur de bête
Empêchait les morts de dormir.*

EDMOND-W. BURON.

SYMPATHIE

A LA FAMILLE ARTHUR DANSEREAU

...Plus les sympathies sont vives, sincères, cordiales quand elles nous sont témoignées à certains moments tristes de la vie, plus la douleur qui nous étreint nous fait voir l'immensité de la perte que nous pleurons.

Si ce sentiment des cœurs amis augmente nos regrets, il doit aussi nous être d'une grande consolation.

Ainsi, dans un deuil royal ou officiel, où les drapeaux sont en berne, où les gens sont plus ou moins officieusement compassés ; où, trop souvent, la présence et la tenue sentent la commande, l'étiquette, ceux qui partent et ceux qui les accompagnent à leur dernière demeure ne doivent pas éprouver les consolations que donnent autour d'une chère dépouille la présence d'amis, d'étrangers même, unissant leurs larmes à celles des attristés.

Ce spectacle d'une personne chère, regrettée et pleurée indistinctement par tous, est certainement d'une grande consolation et d'un effet bien salutaire pour tous, car il nous engage à suivre l'exemple de ceux qui ont laissé sur cette terre comme un rayon de lumière divinement céleste.

Marchons donc dans ce sillon lumineux où nos âmes se rattachent aux âmes disparues, en s'en rapprochant, et pleurons, oui, pleurons, car les larmes sont non-seulement des pierres précieuses déposées dans nos cœurs par les vertus et l'amour des envolés, mais elles sont surtout une prière, prière qui nous console, prière qui fait sourire nos morts, prière qui réjouit le Ciel !...

G.-P. L.

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

SON PREMIER BUREAU DE DIRECTION

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs le groupe des directeurs qui ont assuré les progrès et continuent de garantir le succès de l'une de nos plus actives et prospères sociétés nationales de bienfaisance : l'Union Franco-Canadienne.

Fondée, il y a deux ans à peine, sous le vocable de Société de Protection des Malades, cette société a grandi sous les auspices et avec l'actif et intelligent concours d'hommes comme M. le curé Auclair, de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de M. le Dr Desroches, du Conseil provincial d'hygiène, de M. l'avocat Gustave Lamothe, C.R., de M. L.-G. Robillard, sec.-gén. etc, etc.

La Société de Protection des Malades fut, au début, une société purement locale ; mais elle a déjà pris tant d'extension dans notre province ; elle paraît appelée à se développer si généralement aux États-Unis où l'on sollicite depuis longtemps sa bienfaisante influence sociale, qu'elle a cru devoir se donner un titre d'un intérêt plus général.

Réunis en convention, le 1er février dernier, les membres de cette association ont décidé de lui donner le nom de : Union Franco-Canadienne.

Du document volumineux et fort intéressant que formait le rapport général du secrétaire, présenté à cette convention et unanimement approuvé par elle, nous extraierons simplement quelques chiffres. Ils témoignent des progrès remarquables de la plus jeune de nos sociétés nationales de bienfaisance catholique et nationale et de ses aptitudes à prendre bientôt rang parmi les plus florissantes.

A la caisse des secours en maladie, première et principale raison d'être, de l'Union Franco-Canadienne, neuf cent trente-sept membres ont demandé à être reçus depuis ses vingt-huit mois d'existence. Deux cent quatre-vingt-dix-neuf ont été refusés dès l'abord ou rayés depuis. Six cent trente-huit sont actuellement en règle avec l'assurance.

A la caisse de dotation, datant d'une vingtaine de mois seulement, cinq cent quatre-vingts candidats ont demandé leur inscription. Cent soixante-et-un ont été refusés ou rayés ; quatre cent dix-neuf sont régulièrement membres.

Dans ces deux cas, l'association n'a pas enregistré un seul décès, ce qui témoigne de la compétence et de la discrétion de ses médecins examinateurs et reviseurs.

Du 1er février 1896 au 1er février 1897, le fonds de secours a reçu par ses diverses succursales, au nombre de cinquante-cinq déjà, réparties par toute la province, le joli denier de \$2,868.32. Dans le même laps de temps, il a distribué, sous forme de secours en maladie, \$1,879.41, réparties entre quatre-vingt-dix-huit différentes personnes, dans trente-six paroisses. N'y a-t-il pas là une œuvre magnifique de chrétienne charité et de philanthropie ?

L'Union Franco-Canadienne, en dépit de ces abondantes gratifications, répandues aux foyers où la maladie semait ses angoisses, commence son nouvel exercice avec une encaisse de près d'un millier de dollars, que vont grossir les contributions mensuelles régulières.

La caisse de dotation, en plus des souscriptions permanentes de ses membres fondateurs, a reçu, au 1er février 1897, la somme de \$3,532.97. Comme nous le disions plus haut, elle n'a pas encore déboursé un sou.

Les recettes du fonds général de l'Union Franco-Canadienne se sont élevées à un total de \$4,038.80

Si l'on additionne les trois sommes totales que nous venons de mentionner, on verra que s'élèvent déjà à plus de \$10,000 les économies que l'Union Franco-Canadienne a réussi à faire réaliser à 638 de nos compatriotes, pour leurs jours de maladie ou pour leurs héritiers, quand la mort viendra frapper le chef de la famille.

Ces résultats sont très édifiants, et rien d'étonnant à ce qu'ils aient été accueillis des intéressés avec la plus grande faveur.

Après l'adoption du rapport général, furent soumis les règlements de la nouvelle "Union Franco-Canadienne." Ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux qu'avait déjà la "Société de Protection des Malades." La modification la plus notable est l'adjonction d'une "section spéciale" des dames et demoiselles, décrétée par l'Union Franco-Canadienne, pour participer aux bénéfices de sa caisse de dotation uniquement. Elle s'augmente, de ce chef, d'un noyau d'une cinquantaine de membres, en absorbant "l'Union protectrice des femmes et jeunes filles," laquelle se fusionne avec l'association aînée.

L'"Union Franco-Canadienne" est ainsi la première à offrir aux femmes du Canada français l'avantage de participer aux bienfaits d'une société catholique et nationale d'assurance par la mutualité.

Et cette heureuse démarche, elle l'acclama avec l'entier assentiment des autorités religieuses dûment consultées.

Le secrétaire de l'"Union Franco-Canadienne" peut aujourd'hui, non-seulement assurer des ressources à sa famille après sa mort, à lui, mais également, à taux proportionnés, dans ce grand deuil que laisse toujours le départ de l'ange du foyer, de la mère. Nul doute que Canadiens et Canadiennes, des deux côtés de la frontière, vont profiter, en grand nombre, de cette favorable opportunité.

L'élection du nouveau bureau de direction se fit aussi à ce congrès du 1er février. Furent élus, unanimement, parmi les anciens directeurs, MM. Cloutier, Dr Desroches, Denault, Dr Boucher, Larrivé, Dr Barrette. Trois fauteuils restaient à remplir pour remplacer les directeurs sortants. MM. l'abbé J.-B. Morin, à l'unanimité, L.-J.-S. Lamarche, N. P., et Arthur Paradis, marchand, à la majorité des voix, furent désignés pour occuper ces postes.

Comme fondateurs, MM. le curé Auclair, Lamothe, C. R., et M. H. Pelletier, avocat, président sortant, sont directeurs à vie et de droit.

L'assemblée des directeurs eut lieu immédiatement et constitua le bureau comme suit : M. l'abbé M. Auclair, président ; MM. G. Lamothe, 1er vice-président ; J.-M.-A. Denault, 2e vice-président ; J.-G. Robillard, secrétaire ; F.-X. Larrivé, ass.-sec. ; Réal Cloutier, trésorier ; Dr J.-I. Desroches, médecin en chef ; Dr S. Boucher, premier médecin examinateur ; directeurs, MM. H. Pelletier, Dr P. Barrette, l'abb

J.-B. Morin, L.-J.-S. Lamarche, N. P., Arthur Paradis.

C'est le groupe des messieurs dont on vient de lire les noms que LE MONDE ILLUSTRÉ offre au ourd'hui à son fidèle public, avec les vœux les plus incères pour la prospérité croissante de l'Union Franco-Canadienne.

En la sainte Eglise

MADAME DANSEREAU

Nous avons dit, la semaine dernière, la perte douloureuse faite par toute la famille du directeur des Postes de Montréal : nous mettions sous presse au moment où la fatale nouvelle de la mort de Mme Dansereau nous parvenait.

Qui n'a eu, d'une manière ou d'une autre, affaire à M. Dansereau comme directeur des Postes de la ville ? — Et chacun sait avec quelle courtoisie, quelle aménité il accueille tous ceux qui veulent lui parler. Pour nous, nous avons un lien, un grand lien, un lien puissant entre lui et nous : il est écrivain, c'est un confrère pour nous, et l'on sait comment il manie la plume.

Mme Dansereau, dans son intérieur, était à tous, comme son noble époux est à tous dans sa haute charge. Elle avait, pour elle, cette délicatesse, cette bonté de cœur, cette bienveillance, qui sont l'apanage du chef-d'œuvre de la création : la Femme !

Fille du notaire Stephen Mackay, de Saint-Eustache, elle a laissé, dans ce beau grand village, — une ville, — les souvenirs les plus doux, et ses amies d'enfance sont restées ses amies jusqu'à l'heure de la séparation marquée par l'ange noir !...

Les funérailles, mardi, 9 courant, ont été une manifestation magnifique de regrets pour elle, de compassion pour son digne époux, ses chers enfants : les survivants ont dû être fiers de voir combien la mère, l'épouse était estimée, aimée, honorée !

Les coins du poêle étaient tenus par l'honorable J.-I. Tarte, l'honorable T. Berthiaume, sir Alex. Lacoste, l'honorable L.-O. Loranger, MM. le Dr F. Lachapelle, le colonel G.-A. Hughes ; Raymond Préfontaine, et W.-E. Blumhart.

C'était tout ce que Montréal compte de plus distingué, que ces porteurs de coins du poêle, et ceux qui suivaient conduisant le deuil avec la famille. Car on y voit tous les noms les plus marquants de Montréal, dans la magistrature, dans l'édilité, dans la finance, dans le commerce, dans les arts, dans les professions



M^{re} ARTHUR DANSEREAU.

libérales. Tout Montréal y était ; on ne peut citer, parce qu'on omettrait forcément bien des noms.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial étaient largement représentés à la funèbre

cérémonie : tous ces témoignages de sympathie doivent être un premier baume sur le cœur de M. Dansereau, de ses fils.

Le second baume — oh ! c'est si peu !... mais cependant, le cœur saignant est si heureux du plus léger adoucissement ! — ce second baume, ce sont nos prières que nous offrons pour le repos de l'âme de la compagne de notre confrère, compagnon d'armes et ami ; le priant d'accepter cette part que nous prenons à sa douleur.

Avec les premiers chrétiens, cher confrère, nous répèterons ce que vous et moi avons lu si souvent sur les pierres tombales des catacombes :

Elle attend... la résurrection.

Douce et réconfortante parole, que Dieu seul pouvait inspirer !

FIRMIN PICARD.

FEU LE LIEUT.-COLONEL MASSICOTTE

Il vient de mourir, à Sainte-Geneviève de Batiscan, un des citoyens les plus connus et les plus distingués du comté de Champlain.

Le lieutenant-colonel Narcisse-Pierre Massicotte, commandant du 70^e bataillon, descendait de Jacques Massicot (c'est ainsi qu'on orthographiait le nom alors), lequel, en 1696, épousait, à Batiscan, Marie-Catherine Baril.



M. LE LIEUT.-COLONEL MASSICOTTE

Ce Jacques Massicot venait de la paroisse de Saint-Pierre du Gist, non loin de la ville de Saintes, autrefois dans la province de la Saintonges, aujourd'hui dans le département de la Charente-Inférieure, France.

Véritable Canadien-français dans la large acception du mot, il était catholique convaincu et pratiquait la charité sans ostentation, mais aussi sans compter.

Très affable, son hospitalité était proverbiale, et ceux qui ont eu le bonheur de faire un séjour dans sa vaste demeure en ont gardé un souvenir impérissable. Homme droit, ferme, d'un jugement sain, il fut, toute sa vie, estimé et respecté par ses concitoyens qui lui confièrent plusieurs postes importants.

Conservateur ardent, il fut de tous les combats que les partis politiques se livrèrent dans son comté depuis la confédération. Son appui était considérable à cause de son influence. Ses relations politiques lui valurent plusieurs charges importantes. Contentons-nous de donner succinctement la date des diverses nominations aux fonctions qu'il occupa.

1853, brevet d'instituteur ; 1855, sergent de milice ; 1863, juge de paix ; 1864, certificat de 2^{me} puis de 1^{re} classe à l'école militaire de Québec. Cette école n'avait été établie que le 25 février de la même année, et il fut le cinquième élève. 1865, instructeur militaire à Notre-Dame de Lévis, en remplacement du capitaine Hall ; 1867, commissaire des petites causes ; 1870, nommé capitaine, major, puis lieutenant-colonel ; 1873, greffier de la Cour des magistrats ; 1879, commissaire de la Cour supérieure ; 1885, agent des biens

des Jésuites pour une partie de la seigneurie de Batiscan ; 1891, employé par le parlement fédéral. Entre temps, il a été marguillier et maire de sa paroisse. Il était le constructeur et le propriétaire du joli pont qui



M. J.-M. DUFRESNE

relie les deux rives de la Batiscan, vis-à-vis le village de Sainte-Geneviève.

Ses funérailles furent très imposantes. Un grand nombre de citoyens les plus distingués, venus des différentes parties de la province, avaient voulu donner ce dernier témoignage d'estime à l'homme qui avait passé dans la vie en faisant le bien et en travaillant dans l'intérêt de ses concitoyens.

Sa mort crée un vide difficile à combler, et sa mémoire sera longtemps chérie par ses parents et amis.

L. J. Massicotte

M. MOISE DUFRESNE

La mort continue à faucher à travers les noms les plus estimés de la ville.

Aujourd'hui, nous avons à annoncer le décès de M. Joseph-Moïse Dufresne, ancien échevin, l'un des membres de la société Dufresne & Mongenais, épiciers, de Montréal.

M. Dufresne naquit en 1837, à Saint-Esprit, comté de Montcalm. Son père était petit-fils du célèbre chirurgien français, le Dr Nicolas Dufresne, et allié aux familles Guilbaut de Lanaudière et Larue de Maintenon.

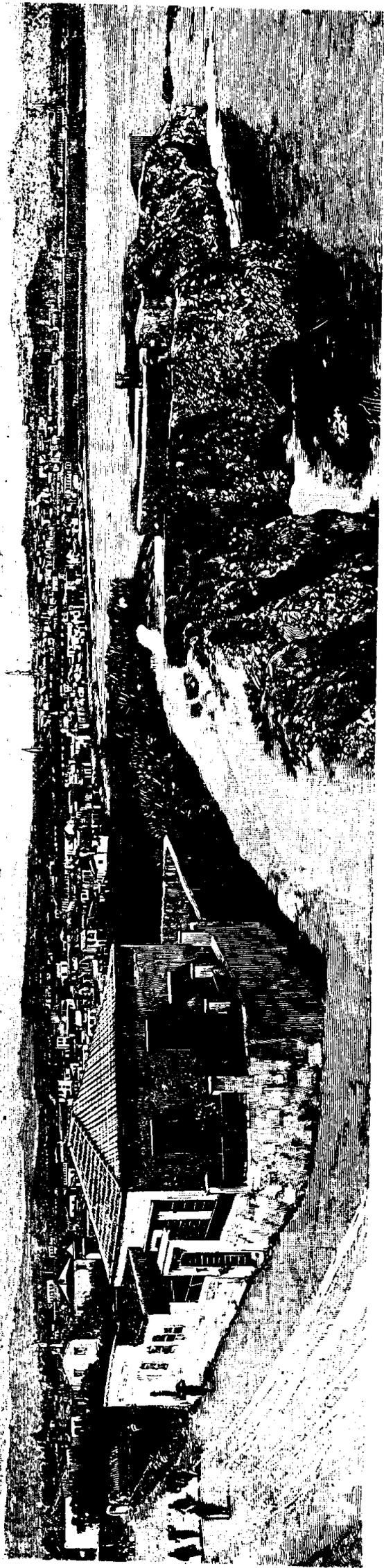
M. Dufresne avait étudié chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. En 1850, il entra comme commis-épicière chez MM. G. Childs et Cie à Montréal. Fit la tenue des livres de 1857 à 1859 chez M. Cantin, Constructeur pour la marine. En 1860 s'associe avec la maison Bruneau. En 1878, forme la société Dufresne et Mongenais. De 1886 à 1889, fut président de la Chambre de Commerce de Montréal ; en mars 1893, il fut nommé membre honoraire du conseil de la Chambre de Commerce.

Fut élu échevin du quartier Est, en remplacement de M. Jacques Grenier, et fit partie de plusieurs délégations à Ottawa.

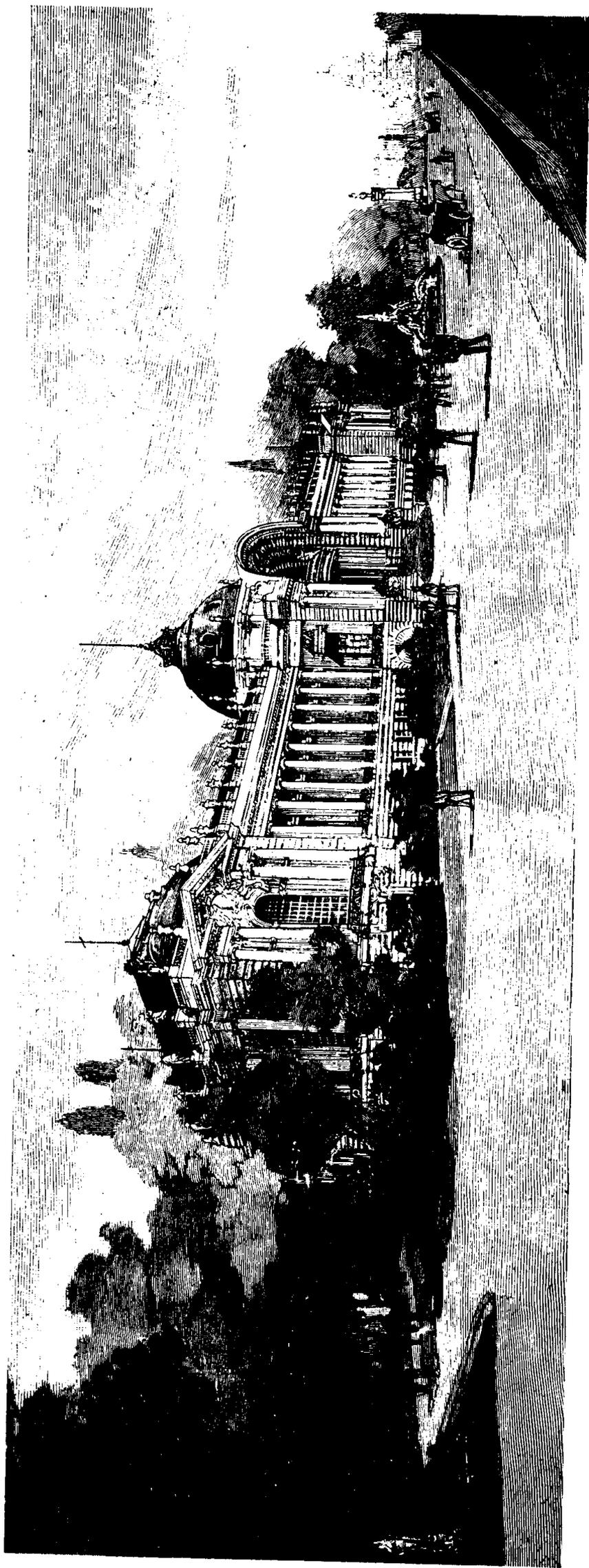
C'était un homme bon et juste : il ne comptait que des amis !

La vieille société a péri parce que Dieu en avait été chassé ; la nouvelle est souffrante parce que Dieu n'y est pas entré. — LACORDAIRE.

L'homme n'est grand qu'à genoux. En s'agenouillant, il témoigne qu'il ne peut tenir tout entier dans l'exiguïté de lui-même ! — L. VEUILLOT.



LES EVENEMENTS DE CRETE. — Panorama de la Canée, vue prise de Halépa



PARIS : EXPOSITION DE 1900. — Projet définitif du petit palais des Champs-Élysées



Photo Laprés & Lavergne.

L'UNION FRANCO-CANADIENNE

Association de Bienfaisance Catholique et Nationale de Montréal

PETITE POSTE EN FAMILLE

RÈGLES GÉNÉRALES

1° La poésie est sujette à des règles de deux sortes ; les unes, nécessaires de toute nécessité, ne se peuvent jamais enfreindre : *rimes, mesure, disposition des strophes*, s'il y a lieu ;—les autres ont besoin d'être connues à fond comme les premières, et les grands génies seuls, ou ces contempteurs de la langue française dont l'école se meurt haïreusement sous le ridicule, peuvent s'en affranchir.

Certains correspondants nous envoient des poésies où *gendarme* rime avec *hallebarde* ; où l'hiatus à chaque instant choque l'oreille ; où les rimes féminines se suivent avec désespérance, à moins que ce ne soient les masculines. Des expressions malsonnantes, en poésie—entendons-nous—émaillent leurs écrits : cette ignorance complète des règles de la prosodie française ne peut-être, on le comprend, une raison de publier ces écrits auxquels nous faisons allusion. Que ces jeunes—si ce sont des jeunes—étudient l'Art Poétique de Boileau ; qu'ils lisent nos poètes dans ce qu'ils ont produit de mieux : Louis Fréchette, Nérée Beauchemin, Crémazie, Juge Routhier, W. Chapman, Z. Mayrand, et tant d'autres !

2° Tout manuscrit pour impression, ne doit porter d'écriture que d'un seul côté du papier.

3° Ce que l'on appelle l'écrit *anonyme* ne peut-être accepté par nous : nous avons dit cela et l'avons répété à satiété. Que nos correspondants nous donnent des noms de plume s'ils le veulent : mais en nous écrivant, qu'ils signent leurs noms, la simple politesse l'exige. S'ils sont personnellement connus du MONDE ILLUSTRÉ, c'est différent !

4° Nous prions nos correspondants de ne jamais s'exposer à de graves désagréments en nous donnant des articles qu'ils copient dans des publications étrangères et qu'ils auraient la hardiesse de signer : la honte en retombera sur eux.

5°. Nous répétons aussi, pour la vingtième fois, que nous ne pouvons accepter d'écrits : lettres, poésies, morceaux quelconques, n'ayant qu'un intérêt purement *personnel*, et ne pouvant apporter aucune leçon, aucune morale ou aucune idée générale, rendant ces écrits propres à être mis sous les yeux de nos lecteurs.

Nous avons cru bien faire de résumer ci-dessus ce que nous sommes obligés de répéter à chaque instant dans notre *Petite Poste* : à l'avenir, nous renverrons, purement et simplement, ceux de nos correspondants que cela concernera, aux règles que nous venons d'établir ; chacun y trouvera aisément ce qui s'applique à son cas particulier, et, de cette façon, nous ne blesserons aucune susceptibilité, nous osons l'espérer.

J. A., collègue Sainte-Marie.—Voulez-vous, nous vous prions, nous donner votre adresse, ou préférez-vous passer en nos bureaux de deux à cinq heures de l'après-midi ?

J. S., Québec.—*Simple histoire*, gracieuse. L'autre première partie, fort bien pensée, mais un peu longue et grave : très belle, cette partie, pour personnes sérieuses. Il faut savoir lire pour apprécier ! Publiions le tout.

E.-F. M., Québec.—Tout écrit doit être signé. Voyez nos *Règles générales*.

LA PESTE AUX INDES

(Voir gravure.)

Nos lecteurs se rappellent les différentes scènes d'horreur que la gravure a mises sous leurs yeux, dans cette peste effroyable qui décime la population des Indes.

Aujourd'hui, nous donnons une reproduction d'un groupe de canots de pêcheurs des environs de Bombay. Ces malheureux font des offrandes votives à leurs dieux en jetant des provisions à la mer. Ils espèrent par là apaiser leurs divinités et arrêter les progrès de la peste.

UN AFFAMÉ

C'est du pays de la peste que nous est arrivée, il y

à quelques jours, la photographie dont nous donnons aujourd'hui une reproduction.

Cette photographie a surtout pour but de montrer le décharnement des pauvres Hindous que la famine réduit à l'état de squelettes avant que l'épidémie en fasse des cadavres. En effet, l'une prépare à l'autre un terrain propice à la sinistre moisson.

THÉÂTRES

M. Augustus Thomas a tiré de l'intéressant récit de M. Francis Hodgson Burnett, *Editha's Burglar*, un drame des plus émouvants qui est représenté cette semaine au Théâtre Français, par la troupe permanente du théâtre. Ce drame a déjà été donné à l'Académie, il y a quelques années, et il a remporté un éclatant succès. Les habitués du Théâtre Français ne manqueront donc pas non plus de le goûter. Les rôles seront très bien distribués et il y aura des décors spéciaux. Le programme du vaudeville porte en tête le nom de A.-H. Wilson, le meilleur comédien allemand du jour. Il a paru au Casino de New-York, dans *In Gay New-York*. On dit qu'il n'a pas d'égal dans son genre qui a pour trait distinctif l'originalité.

Cette semaine, une forte troupe, en tête de laquelle figurent Mlle Stella Mayhew et M. C. Bruno, représente *The Pulse of New-York*. Cette pièce a acquis une excellente renommée, surtout par ses effets scéniques et la supériorité de ses auteurs. De toutes les imitations de la vie à New-York, *The Pulse* est la principale, vu ses immenses succès toujours grandissants.

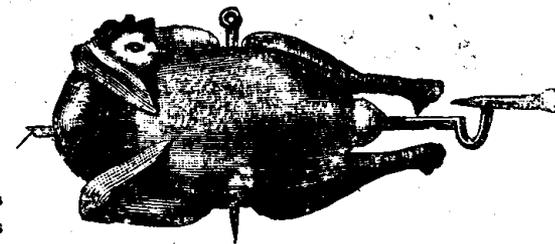
Cette pièce est le genre le plus désiré des habitués du Théâtre Royal, et c'est pour cette raison qu'elle a toujours eu du succès.

AUTOUR DE LA CUISINE

Pieds de cochon à la Sainte-Menehould.—Echaudez-les, entourez-les séparément d'un cordon de toile qui les maintiendra droits, mettez-les dans une marmite avec de l'eau, des carottes, sel et poivre, ail, bouquet garni. Il leur faut trois à quatre heures de cuisson. Les sortir à ce moment de la marmite, les laisser refroidir à moitié, enlever la toile, fendre les pieds en deux, laissant un gros os de chaque côté, mouiller d'huile, garnir de chapelure assaisonnée de sel et faire griller.

Morue au vert-pré.—Faites dessaler de la morue. Mettez-la dans une casserole avec du lait, du beurre, des fines herbes. Faites cuire, puis dressez sur un plat. Saupoudrez de persil haché fin, arrosez de jus de citron et servez.

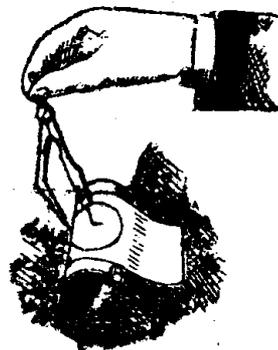
Manière d'embrocher une volaille.—Lorsque votre volaille est bridée, vous l'embrochez (voyez figure ci-dessous) en passant la broche sous le croupion et en traversant l'animal dans sa longueur. Vous faites alors



ressortir la broche à la naissance du cou, vous fixez cette broche à l'aide d'une brochette que vous piquez dans l'une des cuisses et que vous faites passer dans le trou qui se trouve au milieu de la broche, puis vous faites ressortir la brochette au milieu de l'autre cuisse.

Réflexion d'un régisseur de cirque. Dans l'arène politique, on voit beaucoup de *sots périlleux* !

JEU SCIENTIFIQUE



Les savants ont des procédés complexes pour tracer un ovale, il suffit, disent-ils, de piquer des épingles aux deux foyers d'y attacher une ficelle, de promener un crayon en tirant sur la ficelle, etc.

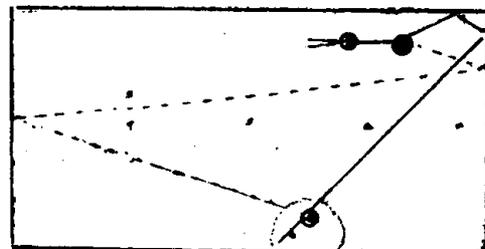
Voici qui est moins savant, plus simple et plus pratique. On enroule le papier sur une surface cylindrique, une jambe de bois ou un sucre de pomme, qu'importe. Puis on effectue le tracé avec telle ouverture du compas qu'on désire.

La figure, qui serait un cercle, si la surface était plane, est dans ces conditions, un ovale.

—Les amateurs photographes peuvent se servir de ce procédé commode pour découper les portraits en forme de médaillon.

LE BILLARD

COUP D'ÉTUDE, PAR M. LUCIEN PIOT



Attaquer sa bille au centre et à droite de la rouge $\frac{3}{4}$ plein et assez vigoureusement. Couler en amortissant sa bille.

GRAVURE-DEVINETTE



Ah ! voici Joseph !... Où est-il ?

POT DE PENSÉES

Les académiciens sont des gens qui s'occupent rudement d'un fauteuil avant de l'occuper.

C'est surtout à la grosseur qu'on reconnaît qu'une poire n'est pas mûre.

Il est plus facile de mettre des souliers au clou que des clous aux souliers.

La médecine est l'art de ne jamais laisser chômer les fossoyeurs.

FEUILLETON

MANQUANT

LA SANTÉ DES VIEILLARDS

Le remède des vieillards atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, c'est le *Baume Rhumal*. Il ne fatigue pas l'estomac. 25c le flacon.

CHOSSES ET AUTRES

—On compte en Europe environ 60 journaux, édités par les anarchistes.

—Un pourceau de l'Illinois a été vendu, à Chicago, pour la somme fabuleuse de \$3,600.

—D'après le dernier recensement, la population de Winnipeg est maintenant de 42,150 âmes.

—Depuis vingt ans, à la Nouvelle-Ecosse, on discute la question de l'abolition du Conseil législatif et on n'a encore pu en arriver à une solution.

—Cent soixante et dix hommes ont péri dans une mine à Zacatecas, Mexique. Les cadavres sont à 300 pieds sous terre.

—La compagnie Eddy, de Hull, conduit le marché des allumettes au Canada et manufacture 30 millions de ces articles par jour; la plupart consommés dans le pays.

—Le Tsar de toutes les Russies va instituer une cour suprême, qui jugera en dernier ressort, excepté dans les cas qui concerneront la sécurité de la famille impériale et sa dynastie.

—Mme Alice Shaw, un écrivain anglais, conseille aux dames de siffler pendant une demi-heure après les repas. Cet exercice faciliterait la digestion, et serait surtout favorable aux poitrines faibles et aux gosiers fatigués.

—Une demoiselle de Scranton (Pennsylvanie) poursuit pour \$10,000 de dommages-intérêts, un voisin qui lui a volé deux baisers. Bigre! voilà un amusement qui va coûter cher à ce galant citoyen. Il paraît que les baisers sont à la hausse, à Scranton.

UN BON ANTIDOTE

L'effet du *Baume Rhumal* sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consommation, son action est immédiate. La guérison est radicale. Dans tous les pharmacies.

—Sommaire de la *Revue des Revues* du 15 février 1897: Notre-Dame d'Israël, J. Soudan; Les trois sœurs, baron H. Rey Roize; Victor Hugo à Guernesey (7 gravures), P. d'Amfreville; Les Jeunes-Berlin, Chs Banville; Comment les petits inventeurs deviennent de gros millionnaires, E. Lacordaire; La peste, par les Drs J. Héricourt, Yersin et Roux; Un théâtre à double auditoire (2 gravures), G. Brunel; La mère d'Étienne-le-Grand, Le Caraiman, Mme Carmen Sylva; Chirurgiens et perruquiers, comte de Balincourt; Les fastes de Newgate (7 gravures); Revue dramatique, G. Lefèvre; Analyse des Revues; Revue des livres; Caricatures politiques. Bureau: 12, avenue de l'Opéra. Union postale, 18 francs par an. Numéro spécimen sur demande.

UNE CHANCE

Une chance de guérison est offerte aux malades atteints de consommation. Le *Baume Rhumal* est le remède recommandé par les médecins.

LA CONSOMPTION GUÉRIE

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses;

PERTE DE LA VOIX
Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU
Pectoral-Cerise d'Ayer.
LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaçant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer." — E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer
Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.

après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal. — W. A. NOYES, 820, Powers' Block, Rochester, N.-Y.

F. PAQUETTE, M.L.A.C.O.

CHIRURGIEN-DENTISTE

240 Rue St-Laurent coin Ste-Catherine

Dentisterie dans toutes ses branches, dentier en Alluminium plus léger que le caoutchouc. Extraction de dents sans douleurs, d'après les procédés les plus nouveaux. Spécialités dentiers et couronnes en or. Extraction gratuite de dents tous les lundis.

PAPIER FAYARD ET BLAYN
GUÉRIT RHUME, ARRÊTE de Poitrine, Influenza, Douleurs Rhumatismales, Blessures, Plaies
Topique, anal. contre CORS, GILS-de-FREDEUX — 4 L. Pharmacie

Un PRÊTRE
de Rome a TROUVÉ le SECRÈT de GUÉRIR ANÉMIE — DÉBILITÉ GÉNÉRALE DYSPÉPSIE — MANQUE D'APPÉTIT FIEVRES — ÉPUISEMENT, etc., avec les **PILULES ANTONIO**
toniques, dépuratives, reconstituantes. 2 fr. logiques, départ. 19, r. des Deux-Ponts, PARIS
Ph^o MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS
Dépositaire à Montréal: ANTHÈME DÉCART.

VICTOR ROY & ALPH. CONTENT

Architectes et évaluateurs

151, RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 4 TÉLÉPHONE 2113

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107, RUE SAINT-JACQUES
"BATISSE IMPERIALE" MONTRÉAL

DENTIER GARANTI--\$10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCEUR, L.C.D.
Chirurgien-Dentiste, 205 rue St-Hubert

Lapras & Puyegre
PHOTOGRAPHES
360 RUE D'UNION
PHOTOGRAPHES DE TOUTS GENRES
PORTRAITS à L'ÉCLAIR, AU CRAYON
PASTEL, ETC., ETC.
114 RUE ST-JACQUES

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**
PRÉPARÉ PAR **M. CHEVRIER**
Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris
possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain
CONTRE:
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**, l'**ANÉMIE**, la **CHLOROSE**, la **BRONCHITE** et toutes les **MALADIES de POITRINE**.
EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

LISEZ.....

"Le Monde"

L'ORGANE DU

PARTI CONSERVATEUR
Du district de Montréal

Le mieux renseigné sur toutes les questions d'actualité.....

Edition Quotidienne: Un an \$3.00 6 mois \$1.00
Edition Hebdomadaire: Un an 50c. 6 mois 25c.

"LE MONDE" s'adresse à toutes les classes bien pensantes, et en raison de la supériorité de sa clientèle de lecteurs, il est

UN MEDIUM D'ANNONCE
HORS LIGNES
Bureaux: No 75, Rue St-Jacques

UNE SEMAINE DE Vente - Extraordinaire

A LA MAISON DE

E. LEPAGE & CIE

Coin des rues St-Laurent et Duluth

A l'occasion de l'ouverture de notre SOUS-BASSEMENT. Avec un stock immense de Ferblanteries, granit, Ferronneries, Ustensile de cuisine, Groceries, etc., etc.

Pendant cette grande vente nous offrirons en vente:

- 50 doz. Bouteilles de SAUCE WORCESTERSHIRE, (sauce forte) la meilleure sur le marché et vendu régulièrement 10c, spécial. 24c
- 50 doz. Bouteilles de SAUCE AUX TOMATES (Catchup) garantie première qualité et vendu régulièrement 10 c, spécial. 24c
- Grands verres rempli de Moutarde Française de 10c pour 7 ou 4 pour. 25c
- Sauce Yorkshire grandes bouteilles vendues 10c, spécial. 5c
- Catsup grandes bouteilles, vendu 10c, spécial. 5c
- Cocoanut en paquet, marque Cripal, vendu 10c, spécial. 5c
- Huile à moulin, grandes bouteilles, vendues 15c, spécial. 7c
- Essence de Vanille et Citron, grandes bouteilles, vendue 25c, spécial. 14c
- Poudre pour polir et nettoyer les argenteries, vendue 25c, spécial. 10c
- Vernis à tuyau, toujours vendu 15c, spécial. 8c
- Vernis à poêle, toujours vendu 15c, spécial. 9c
- Bleue Indigo, vendu 15c, spécial. 8c
- Pâte à poêle, " 10c, " 4c
" grande boîte 15c, " 6c
- Pommades (Vaseline), vendu partout 20c, spécial. 8c
- Graine (d'oiseaux), vendu partout 15c, spécial. 7c
- Savon Quaker, vendu régulièrement 5c, spécial. 24c
- Savon London, vendu régulièrement 6c, spécial. 24c
- Savon Buanderie, vendu régulièrement 10c, spécial. 6c

FERBLANTERIES

- Plats pour laver les mains, valant 15c, spécial. 5c
- Assiettes à tarte, à diner ou à soupe, valant 6c, spécial. 2c
- Caniste à l'huile de charbon 1/2 gallon, valant 15c, spécial. 8c
- Porte ordure, valant 10c, spécial. 5c
- Antonnoirs, " 5c, " 2c
- Boîtes à pain peintes et décorées, valant 45c, spécial. 19c
- Chaudières à charbon, valant 25c, spécial. 13c
- Chaudières à charbon en tôle galvanisée, valant 35c, spécial. 19c
- Terrine à lait, valant 5c, spécial. 3c
- Grands Gobelets, 3 pintes, val. 10, sp. 4c
- Poivrières, Coupe pâte, Assiettes, moules, cuillères au choix..... 1c

GRANITE

Dans ce département nous avons un assortiment complet à des prix encore jamais offerts. Nous recevons journellement des lots jobs que nous offrirons d'ici au jour de l'an à des prix qui ne manqueront de répandre notre réputation si avantageusement connu.

Département de Jouets et Articles de Fantaisie

Ce département comprend l'assortiment le plus complet de Jouets et Articles de Fantaisie tel que Poupées, Petits Soldats, Petits Tramways, Petits Bateaux Etc., Boîtes de Toilettes, Mirrors de luxe, Etc., Etc.

D'ici au jour de l'an notre magasin ne fermera qu'à 9.30 hrs. p.m. tous les soirs pour permettre à notre nombreux clientèle d'éviter la foule qui encombre nos magasins tous les jours et aussi lui permettre de bien tout visiter chaque département dans chacun leur spécialité. Après le jour de l'an et les jours suivants notre magasin sera fermé à 6h. p.m. le Samedi et les jours de Fêtes exceptés.

E. LEPAGE & Cie
Coin des rues St-Laurent et Duluth.



L'Ouïe Rendu.

ZURICH, KAS., Sept. 15, 1894.

J'ai donné le Tonique Nerveux du Père Koenig à un garçon de 9 ans, qui avait perdu l'ouïe à la suite de Scarlatine. Après en avoir pris 3 bouteilles, il était capable d'entendre et de parler, et malgré que les médecins eussent dit, qu'il n'entendrait jamais— il est parfaitement bien maintenant.
Plusieurs autres personnes, ayant souffert de faiblesse des femmes d'autres maladies résultant de cette cause, prirent le Tonique Nerveux du Père Koenig d'après mes conseils et furent guéries.
Dans mes voyages dans l'est du Kansas, comme missionnaire, les gens qui me demandaient mon avis, je leur recommandais le Tonique Nerveux du Père Koenig et il avait les effets désirés.

REV. J. B. VORNHOLT.

FREEPORT, ILL., Oct. 26, 1890.

Nous avons fait usage de 12 bouteilles de Tonique Nerveux du Père Koenig pour les nerfs et avons obtenu les effets désirés dans chaque cas.

LES SŒURS DOMINICAINES

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Fauvres recevront cette médecine gratuite.
Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS

E. McGales, 2123, Notre-Dame, Montréal.
Laroche & Cie Québec.



Fausse dents SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,

20, rue St-Laurent, Montréal.

Tél. Bell 2818.

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Débitures Municipales

Bons du Gouvernement et de Chemins de Fer

VALEUR DE PLACEMENT

ACHETÉS ET VENDUS

Toujours en mains un grand nombre de valeurs propres à être déposées au gouvernement ou des placements de fonds en fidéjussés.

Les municipalités qui ont besoin d'emprunter trouveront avantage à se mettre en relations avec

R. WILSON SMITH,

BATISSE 'BRITISH EMPIRE,' MONTRÉAL

Achète des débitures et autres valeurs désirables.



LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE

Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs, Epiciers en gros et en détail.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA :

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (Ltee)

87 et 89, rue St-Jacques, Montréal.

23584

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Société fondée dans le but d'encourager et d'aider l'art de la Sculpture

Incorporée par lettres patentes le 18 Juin 1895

FONDS CAPITAL \$50,000

Distribution chaque mercredi

Prix importants distribués depuis le 1er Août 1895 :

S. Clairmont, Rigand, P. Q., \$1500 00	A. Ouinet, Montréal, P. Q., \$250 00
F. Denis, Québec, Ont., 1500 00	Jos. Gauthier, " 250 00
J. Clément, Montréal, P. Q., 1500 00	A. Dupré, " 100 00
T. E. Barbeau, " 1500 00	B. Richard, " 100 00
O. Lafortune, " 1500 00	F. Huot, " 50 00
J. E. Ecrément, " 1500 00	Napoléon Faguy, Québec... 50 00
Pierre Germain, Villa Mastai, St-Roch, Québec... 1500 00	Georges Lagacé, " 50 00
W. McKinnon, Québec, P. Q., 500 00	A. X. Labrosse, Vankleek Hill 25 00
L. N. Rioux, " 500 00	Dme Bissonnette, Mont., P. Q. 25 00
Osias Chartrand, Ste-Anne de Prescott, Ont., 500 00	Jos. P. Bélair, " 25 00
Francis Parent, de la brasserie de Beauport... 500 00	S. G. Bergevin, " 25 00
J. B. A. David, Montréal... 500 00	Jules Couture, " 25 00
H. Christin, Longueuil... 400 00	Esdras Vigeant, " 25 00
J. M. Dufresne, Assistant Gérant, Banque Nationale, Montréal, P. Q., 400 00	G. Riendeau, jr., " 25 00
Art. St-Germain, Lowell, Mass., U. S. A., 400 00	Dame Marcoux, " 25 00
Eph. Rousseau, Montréal, P. Q., 400 00	James Guay, " 25 00
T. Plouffe, Longueuil... 250 00	Joseph Roy, " 25 00
	W. Harrison, " 25 00
	J. H. Doray, " 25 00
	J. A. Pigeon, Ste Anne de Prescott, Ont., 25 00
	G. Constant, Vaudreuil... 25 00

Et des centaines d'autres gagnant depuis \$1.00 à \$100.00, trop nombreux pour les mentionner.

Prix du Billet, 10 Cts. 11 Billets, \$1.00. 100 Billets, \$8.00

Agents demandés dans les districts non représentés

Adressez toutes communications à

La SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

J. ED. CLEMENT Secrétaire.

Boîte de Poste 1025.

104 RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL.

U. PERREAU

RELIEUR

No 52, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités : Reliure de Bibliothèque, Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Etc. Relieur pour LE MONDE ILLUSTRE. L'outillage le plus complet et le plus nouveau de la ville. Une visite est sollicitée.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRE**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

Librairie Française

G. HUREL

1615, Notre-Dame, Montréal

Journaux français. Romans nouveaux, publications diverses, artistiques et populaires Gravures, Chansons, etc. Livres d'occasions, achat et vente. Nous importons de Paris, en trois semaines toutes les commandes qui nous sont faites. Prix spéciaux pour marchands.

S. Carsley & Cie

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

MONTRÉAL

1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME

Le Plus GRAND MAGASIN

DE MONTRÉAL

VISITE PAR LES MILLIERS

L'EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Où tout est pur et serin en fait d'aliments. La majorité des exhibants distribueront des

Echantillons Gratuits

et ceux qui servent vous donneront des informations sur la manière de les préparer.

Nouveaux Gilets et Nouvelles Collettertes

Les dames seront heureuses d'apprendre que plusieurs Gilets et Collettertes de première classe, sont parmi nos dernières importations du printemps. Les dessins sont riches et les couleurs choisies.

Les nouveaux Gilets du printemps dans toutes les dernières couleurs de faon, drabs, biscuit et cuir depuis \$5.00 à \$35.00

Les nouvelles collettertes en velours du printemps dans les longueurs courtes et trois quarts, garnis avec de la dentelle, du jais, des ruches en mousseline de soie, depuis \$2.05 à \$55.90.

Des jolies Collettertes de Printemps pour Dames avec applique en drap sur des fondations en soie, étoilé avec du jais et garnies avec des ruches de mousseline de soie, depuis \$10. à \$45.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

Nouvelles Collettertes

Nouvelles Collettertes Golf pour dames dans une variété infinie de couleurs avec des doublures en plaid depuis \$2.24 à \$10.00.

Nouvelle heptonette imperméable du printemps pour dames, en noir, bleu marin, faon et drap, avec grande colletterte de cavalerie, collet en velours, depuis \$4.75 à \$15.00.

Collettertes nouvelles en drap de couleur pour dames, dans les cous, leurs faon, drab, biscuit et résidas, brodés et bouclés, depuis \$1.50 à \$10.25.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

Nouveaux Damas à Dessins

12 pièces de drap 5 costumes en damas à dessins, nouveaux genres sur fonds à pois, marchandises élégantes à 33c la verge.

LA CIE S. CARSLY (Limitée)

1765 à 1783, rue Notre-Dame